

*Durée : 2 à 3 jours*

*La délégation du personnel au C.S.E. a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.*

*Elle contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise et réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.*

---

## 1. MISE EN PLACE DU C.S.E.

- Présentation
- Entrée en vigueur
- Mise en place
- La C.S.S.C.T. (commission santé sécurité et conditions de travail)
- Composition

---

## 2. LE STATUT DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

- Les différentes missions des élus du C.S.E.  
(Réclamations, avis consultatifs, démarche de prévention des risques professionnels)
- Le rôle des suppléants
- Les heures de délégation
- La protection
- Le délit d'entrave

---

## 3. LE FONCTIONNEMENT DU C.S.E.

La personnalité morale du C.S.E.

- La responsabilité financière qui en découle
- Le RI du C.S.E.

Les acteurs

- Président
- Secrétaire, Trésorier et leurs adjoints
- Représentants syndicaux

Les réunions

- Périodicité
- Réunions préparatoires
- Convocation
- Ordre du jour
- Participants
- Quorum
- Confidentialité
- Votes
- Procès-verbal

#### Les moyens matériels

- L'assurance responsabilité civile du C.S.E.
- Les formations des membres
- Le budget de fonctionnement
- Les experts
- Les commissions

---

#### 4. LES 4 RÔLES DU C.S.E.

##### Les réclamations du personnel

- Le droit d'alerte

##### La prévention des risques professionnels

- Le droit d'alerte
- Le document unique
- Les enquêtes

##### Les attributions économiques et professionnelles

- Le droit d'alerte
- L'information  
B.D.E.S.  
Information « précise et écrite » préalable aux consultations
- Les consultations du C.S.E.  
Le processus de consultation (délais, formalisme)  
Les 3 grandes consultations annuelles (les orientations stratégiques, les finances et la politique sociale)  
Les consultations ponctuelles sur les modifications des conditions de travail

##### Les œuvres sociales du C.S.E.

- Définition
- Le budget social et culturel
- Obligations comptables
- Attention aux cotisations URSSAF

*Les articles L2325-44 et L2325-63, du code du travail, ouvrent le droit, aux titulaires du C.S.E., à l'accès à cette formation avec le maintien garanti du salaire.*